



Chambre Valaisanne
de Commerce et d'Industrie

Walliser Industrie-
und Handelskammer



Union valaisanne des arts et métiers
Walliser Gewerbeverband

PME Valais · KMU Wallis

Votations cantonales du 29 novembre

L'économie soutient le décret du gouvernement, mais exige une correction de trajectoire

L'économie valaisanne soutient le décret fiscal du gouvernement attaqué par référendum. La stabilité des conditions cadres l'emporte à ses yeux sur une hausse modeste des impôts. L'économie est prête à faire ce dernier effort, mais ne tolérera aucune hausse subséquente. Il appartient aux autorités de faire preuve de courage et de fixer des priorités.

La multiplication des référendums budgétaires déstabilise l'économie. C'est la deuxième année consécutive que le budget du canton est attaqué par référendum. Cette instabilité se cumule à la faible visibilité et aux incertitudes liées au franc fort, à la mise en œuvre de la LAT et à l'avenir de nos relations avec l'UE. Les entreprises ont besoin de conditions cadres stables et prévisibles pour se développer, investir et créer des places de travail.

Dans le contexte actuel, les hausses d'impôt ne sont pas les bienvenues. La hausse de l'impôt sur les véhicules et l'introduction d'un impôt minimum sur le capital sont des nouvelles charges certes modérées, mais qui tombent à un très mauvais moment. L'économie, consciente de sa responsabilité sociale, accepte de manière solidaire de participer à l'effort pour équilibrer les budgets du canton.

Remise en question en profondeur indispensable

Depuis quelques années on assiste à une dégradation rapide des finances publiques cantonales. En environ dix ans, les charges d'exploitation du canton ont progressé d'un milliard de franc. Principale responsable : l'évolution des « charges liées », essentiellement des transferts et subventions rendus obligatoires par la législation fédérale ou cantonale.

Ces charges ont pris une telle ampleur que le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ont vu leur capacité d'intervention directe sur le niveau des dépenses se réduire comme peau de chagrin. Première conséquence, pour financer ces transferts, le canton met la pression sur l'administration et l'entretien – par exemple du réseau routier – privant la société des services adéquats et d'infrastructures performantes.

Deuxièmement, le Conseil d'Etat devant l'ampleur des réformes à entreprendre préfère procéder par adaptations marginales adoptées par voie de décret. Une petite hausse par-ci, un petit sacrifice par-là. Cette façon de faire contient en elle-même les germes des futurs référendums.

Troisième conséquence : si l'emballlement des finances publiques n'est pas maîtrisé, le Valais devra rapidement augmenter de manière générale ses impôts.

Cette issue doit être évitée. Elle sera combattue avec la plus grande détermination par l'économie. Le potentiel fiscal valaisan des personnes morales et physiques est déjà surexploité.

Plus d'informations

- Bernard Bruttin, président CVCI, 079 204 3400
- Alain Métrailler, président Construction Valais, 079 230 9977
- Jean-René Fournier, président UVAM, 079 690 0998